

# ENGAGEZ-VOUS

## Rejoignez nos bénévoles !

Vous avez envie d'aider les personnes aveugles et malvoyantes à gagner leur autonomie ?

Vous souhaitez vous engager dans des projets pour servir la cause de la déficience visuelle ?

## VENEZ CHOISIR VOTRE MISSION BÉNÉVOLE



Résidence Rose des vents  
58 boulevard Hubert Delisle  
Appartement 7  
97410 SAINT PIERRE

**Accueil** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

**Téléphone** : 0262 61 41 27  
0693 33 89 41

**Répondeur** : 0262 70 11 12 (Pour connaître le planning des activités et vous inscrire en laissant un message).

**Email** : [shoarau@avh.asso.fr](mailto:shoarau@avh.asso.fr)  
[comite.reunion@avh.asso.fr](mailto:comite.reunion@avh.asso.fr)

**Site internet** [iledelareunion.avh.asso.fr](http://iledelareunion.avh.asso.fr)



Association reconnue d'utilité publique.  
Agréée par le Comité de la Charte du



Comité  
de  
La Réunion  
et de  
l'Océan Indien

Acteur historique de l'aide aux personnes déficientes visuelles, **l'Association Valentin Haüy**, créée en 1889 par Maurice de La Sizeranne et reconnue d'utilité publique en 1891, déploie depuis 137 ans un grand nombre de services et d'actions à travers toute la France.

Créé le 20 octobre 2010, **le Comité Valentin Haüy pour l'Île de La Réunion et l'Océan Indien** a vocation à apporter dans la zone l'ensemble des services mis en œuvre par l'association Valentin Haüy et met en place de nombreuses actions pour rompre la solitude, l'isolement et agir pour l'autonomie des personnes aveugles et malvoyantes.

## NOS MISSIONS

- Accueil, information, orientation des personnes déficientes visuelles et de leur entourage.
- Mise en avant de l'importance de l'accessibilité numérique pour le quotidien des personnes déficientes visuelles.
- Sensibilisation du grand public à la déficience visuelle pour changer le regard sur le handicap.
- Représentation et défense des intérêts des aveugles et des malvoyants.

## NOS ACTIONS

- Initiation et formation au braille.
- Information, conseil et formation à la téléphonie, à l'informatique adaptée et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Mise en place d'un réseau de donneurs de voix.
- Organisation d'activités sportives et de loisirs : randonnées, handiplage, pétanque mais aussi jeux, pique niques ...
- Accès à la culture : lecture, musées, cinéma, théâtre.